

LA LETTRE DU HERISSON

BIMENSUEL N°53

15 OCT 86

a faire passer a l'avis apres lecture

SOMMAIRE

EDITORIAL	EN GUISE D'EDITORIAL.....	P. 3
	1992 ALBERTVILLE SUR LE PODIUM.....	P. 4
CHASSE	10 ANS SANS CHASSE	P. 5
POLLUTION	LE BEE ET LES PLUIES ACIDES.....	P. 5
	CENTRALE NOGENT/SEINE.....	P. 6
	TCHERNOBYL.....	P. 6
	BHOPAL : DES LENDEMAINS PEU ENVIABLES	P. 6
ENQUETE	FAY AUX LOGES: AVIS DEFAVORABLE.....	P. 7
MEDIAS	LE TEMPS D'UNE MIGRATION.....	P. 7
	POUR NE PAS "PISSER DANS UN VIOLON"..	P. 7
ETRANGER	NON A L'ECOLE BUISSONNIERE	P. 8
PUBLICATION	DU NOUVEAU DU COTE DES OISEAUX NICHEURS DU GRAND DUCHE.....	P. 8
VIE ASSOCIATIVE	AMOCO CADIZ	P. 8
	DECOUVRIR LE COEUR BATTANT DE LA ROVENCE.....	P. 8
	L'ETAT A DES RAISONS QUE LA RAISON IGNORE.....	P. 9
ANNONCES	P. 9
EN BREF	P. 9
MANIFESTATIONS	TOULOUSE : L'ANIMAL EN QUESTION.....	P. 10/12



LE LIVRE "AGRICULTURE ET
PROTECTION DE LA NATURE"
VA PARAITRE PROCHAINEMENT,
IL REGROUPE LES TRAVAUX DU
RESEAU AGRICULTURE PRESENTES
LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE VICHY,

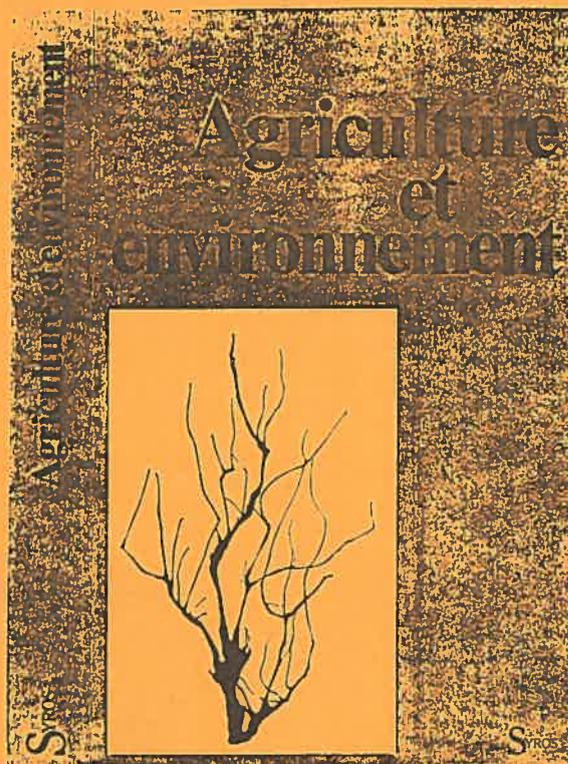
JUSQU'AU 30 OCTOBRE 86,
LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE
LA FFSPN PEUVENT L'ACQUERIR
PAR SOUSCRIPTION AU PRIX
EXCEPTIONNEL DE 95.00 F
(+ 14.60 F DE PORT),

PRIX PUBLIC APRES CETTE DATE:

130.00 F (+ PORT, TVA 7%
INCLUSE),

EXPEDITIONS COURANT OCTOBRE
OU NOVEMBRE,

COMMANDEZ-LE DES MAINTENANT



La Lettre du Hérisson est la publication bimensuelle de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature et de l'Office des Nouvelles Internationales.

Directeur de la publication : M. Y. BENASSI

Responsables de la publication : P. DELACROIX et J.P. LE DUC

Secrétaire de rédaction : Sophie CHALANDRE

Secrétariat : Jeanine LOISEAUX

Maquette : Frédéric

Impression : OFFICE DES NOUVELLES INTERNATIONALES - 8, villa des
Fleurs - 92400 COURBEVOIE.

EDITORIAL

EN GUISE D'EDITORIAL

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,

DES RUMEURS NOMBREUSES ET PERSISTANTES FONT ÉTAT DU TRANSFERT DE TOUT OU PARTIE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA NATURE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. SI CES RUMEURS SE CONFIRMAIENT, LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE PROTECTION DE LA NATURE VERRAIT DANS CETTE DÉCISION UNE GRAVE RÉGRESSION.

RAPPROCHÉE DU TRANSFERT DES INSTALLATIONS CLASSÉES AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE QUE PROPOSE LE PROJET DE BUDGET POUR 1987, UNE TELLE OPÉRATION APPARAÎT COMME UNE CONDAMNATION DE FAIT DE L'OUTIL QUE CONSTITUE LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT.

CERTES, AU COURS D'UNE HISTOIRE ENCORE BRÈVE, CELUI-CI A DÉJÀ CONNU BIEN DES VICISSITUDES. LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE, DONT L'ACTION A ANTICIPÉ L'EXISTENCE DU MINISTÈRE, N'ONT ALORS PAS CESSÉ POUR AUTANT DE TÉMOIGNER DE LEUR VITALITÉ, ET DE LEUR CAPACITÉ À PROPOSER, METTRE EN OEUVRE ET GÉRER DES ACTIONS CONCRÈTES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. IL RESTE QUE CHAQUE RELÂCHEMENT DE L'EFFORT GOUVERNEMENTAL DANS CE DOMAINE, S'EST OPÉRÉ AU DÉTRIMENT DES GÉNÉRATIONS À VENIR. EN OUTRE, LE PRIX POLITIQUE DE TELS CHOIX A ÉTÉ LOGIQUEMENT PAYÉ, CAR L'OPINION PUBLIQUE EST AUJOURD'HUI SENSIBILISÉE. ELLE SAIT QUE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT N'EST PAS UNE FATALITÉ, ET QUE PEU DE CITOYENS PEUVENT ESPÉRER ÉCHAPPER À L'ALTÉRATION DES MILIEUX DE VIE.

ENFIN, L'ÉVOLUTION QUI SEMBLE SE DESSINER POUR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, RISQUE D'AFPECTER DANGEREUSEMENT LES FONDEMENTS DES PRÉROGATIVES DE L'ÉTAT DANS UN DOMAINE QUI SE PLACE AU COEUR DE SES RESPONSABILITÉS ; LA SAUVEGARDE DU SOL ET DES RESSOURCES DE LA NATION.

A UNE ÉPOQUE OÙ LES ÉVÉNEMENTS MONTRENT QUE LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT EST NON SEULEMENT VITALE, MAIS OFFRE DE SURCROÎT DE VÉRITABLES ALTERNATIVES, COMME VIENT DE LE MONTRER, POUR L'AMÉNAGEMENT RURAL, LE COLLOQUE "AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT" DE TOULOUSE,

AU MOMENT OÙ LA PLUPART DES GRANDS PAYS EUROPÉENS RENFORCENT LEUR STRUCTURE DE DÉFENSE ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT,

A LA VEILLE DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT,

L'EXISTENCE D'UN MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT FORT EST D'UN INTÉRÊT CAPITAL.

LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ESPÈRENT QUE VOUS VOUDREZ BIEN USER DE VOTRE POUVOIR D'ARBITRAGE POUR METTRE FIN AUX RUMEURS ET AUX PROJETS DE DÉMANTÈLEMENT DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT.

NOUS VOUS PRIONS D'AGRÉER, MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, L'EXPRESSION DE NOTRE TRÈS HAUTE CONSIDÉRATION.

PIERRE DELACROIX, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE PROTECTION DE LA NATURE.

1992 : ALBERTVILLE SUR LE PODIUM

LE 20 OCTOBRE, LA FFSPN A ADRESSE, A L'OCCASION DU CHOIX D'ALBERTVILLE POUR LES PROCHAINS JEUX OLYMPIQUES, UN TELEX A MONSIEUR CHIRAC, PREMIER MINISTRE.

Monsieur le Ministre,

A l'occasion du choix d'Albertville (Savoie) pour l'accueil des jeux olympiques de 1992, la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN) vous adresse ses félicitations et vous prie de les transmettre aux responsables du Comité de candidature pour l'efficacité de leur démarche.

Cependant, en augmentant la fréquentation et les aménagements dans une région déjà largement mise à contribution, il ne fait aucun doute que les problèmes liés à l'environnement en seront accrus.

La FFSPN espère que l'efficacité des organisateurs saura s'exercer, de même pour trouver des solutions écologiquement satisfaisantes à tous ces problèmes.

Dans cet esprit, elle se prépare, avec sa délégation régionale, à s'associer à la recherche de propositions dans tous les domaines la concernant, en concertation étroite avec tous les partenaires.

Pierre DELACROIX

CHASSE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13 septembre 1986

Décret n° 88-1030 du 9 septembre 1986 modifiant le décret n° 86-571 du 14 mars 1986 fixant les modalités d'ouverture et de clôture de la chasse

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports,
Vu l'article 365 du code rural ;
Vu le décret n° 86-571 du 14 mars 1986 fixant les modalités d'ouverture et de clôture de la chasse ;
Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. - Les dates ultimes de clôture spécifique de la période de chasse fixées au tableau figurant à l'article 6 du décret du 14 mars 1986 susvisé sont modifiées comme suit pour les espèces suivantes :

Petit tétras : 11 novembre (au lieu du 15 octobre) ;
Chamois, isard lorsqu'ils ne sont pas soumis au plan de chasse légal : 25 octobre (au lieu du 15 octobre).

Art. 2. - Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports et le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 septembre 1986.

JACQUES CHIRAC

Par le Premier ministre :

Le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement,
ALAIN CARIGNON

Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports,
PIERRE MÉHAIGNERIE

Source J.O du 13.9.86

10 ANS SANS CHASSE : CA MARCHE !

IL N'Y A PAS BESOIN DES CHASSEURS POUR MAINTENIR L'EQUILIBRE NATUREL, C'EST L'EXPERIENCE DE NOS VOISINS SUISSES QUI LE PROUVE APRES AVOIR SUSPENDU LA CHASSE PENDANT 10 ANS.

Département de l'Intérieur et de l'Agriculture
Geneve.

Le 10 mai 1974, par 25 776 voix contre 10 748, le Peuple suisse venait de supprimer la chasse sur le territoire du canton de Genève.

"La situation de la chasse à Genève s'était considérablement dégradée et elle ne pouvait subsister qu'avec l'appui de lâchers d'animaux d'élevage et au prix d'innombrables conflits avec la population".

Une nouvelle loi sur la faune fut votée par le parlement afin de mettre sur pied la protection de la faune et des biotopes, et d'organiser les mesures de régulation pour lutter contre les dégâts aux cultures.

Toute une série de mesures a permis de tempérer les dégâts (notamment ceux causés par les sangliers et les lapins de garenne). D'ailleurs, la "dégénérescence de la faune", les proliférations dévastatrices et autres prédictions annoncées par certains, ne se sont pas réalisées.

Aujourd'hui, la faune du canton est d'une richesse et d'une variété exceptionnelles.

Seule, une ombre persiste sur le tableau (de chasse), l'empêchement, pour une minorité, de s'adonner à son sport favori.

POLLUTION

LE BEE ET LES PLUIES ACIDES

LE BUREAU EUROPEEN DE L'ENVIRONNEMENT A DIFFUSE UN COMMUNIQUE DE PRESSE LE 8 SEPTEMBRE PORTANT SUR LES NOUVEAUX OBJECTIFS POUR REDUIRE LES PLUIES ACIDES.

Un groupe international de 22 organisations non gouvernementales (ONG), travaillant dans le domaine de la protection de l'environnement, s'est exprimé lors de la Conférence Internationale sur les pluies acides (convoquée par le Conseil Nordique); il a demandé la réduction des niveaux d'ozone (O3), d'oxydes d'azote (NOx) de 75% et des émissions de soufre (SO2) de 90%. Les écologistes ont d'autre part demandé que les objectifs politiques et arbitraires concernant les pluies acides soient remplacés par des "réductions nécessaires pour une protection suffisante de la nature". Les objectifs proposés par l'ONG dérivent de données scientifiques d'un groupe de travail créé par le Conseil Nordique et soutenues récemment par un groupe d'experts avisant la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance.

A la conférence des hommes politiques, l'ONG a demandé d'accepter "l'évidence scientifique", d'obliger les pays pollueurs à prendre les mesures nécessaires et de s'attaquer aux "problèmes sous-jacents de la planification industrielle".

Suite

TOUT CE QUE NOUS AVONS VOULU SAVOIR SUR LA CENTRALE DE NOGENT-SUR-SEINE EN OSANT LE DEMANDER

LA FESPN, PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN DE SES ADMINISTRATEURS, CHRISTIAN GARNIER, A FORMULE UNE DEMANDE D'INFORMATIONS CONCERNANT LA CENTRALE ELECTRONUCLEAIRE DE NOGENT-SUR-SEINE, A L'AGENCE DE BASSIN SEINE NORMANDIE.

L'Agence de Bassin Seine Normandie, dans une lettre datée du 21 juillet 86, a indiqué qu'il ne lui était pas possible dans l'immédial de transmettre le rapport "projet d'adaptation du schéma d'alimentation en eau potable de l'agglomération parisienne".

Par ailleurs, certains points particuliers ont été précisés:

- concernant l'état radiologique de référence de la Seine à l'aval du site de la centrale, l'Agence de Bassin Seine Normandie renvoie sur le SCPRI (pour fournir une formation sur l'état de la radioactivité du bassin, la localisation et la nature des contrôles effectués),

- au sujet du réseau d'alerte à la radioactivité, il est indiqué que trois processus distincts de contrôle de la radioactivité seront mis en oeuvre en aval du site : le suivi réglementaire tel que défini dans l'arrêté du 10 août 1976, un suivi spécifique pratiqué par les principaux distributeurs d'eau de l'agglomération parisienne et la station d'alerte à la radioactivité de Nandy.

- à propos du problème des modalités de rejet des effluents radioactifs liquides, l'Agence renvoie sur le service de la navigation de la Seine

TCHERNOBYL : MILLE CANCERS ?

Le 26 AVRIL, EN UNION SOVIETIQUE, UNE EXPLOSION A LA CENTRALE NUCLEAIRE DE TCHERNOBYL, SUIVIE D'UN NUAGE RADIOACTIF, A ENTRAINE LA MORT DE 31 PERSONNES EN TOUT, JUSQU'A CE JOUR. MAIS DEMAIN ?

Un professeur de médecine de l'université de Berkeley a déclaré que la catastrophe de TCHERNOBYL causerait au total un million de cas de cancers - dont la moitié mortels - une estimation qui a aussitôt été contestée par d'autres experts médicaux américains.

Le docteur John GOFMAN, qui présentait lors d'une réunion médicale ses conclusions sur l'accident survenu le 26 Avril en Union soviétique, a insisté sur le fait que les radiations étaient plus dangereuses que ne le croyait la plupart des scientifiques.

Toutefois, le Dr Arthur UPTON, ancien directeur de l'Institut national contre le cancer, a contesté le chiffre d'un million de cas de cancer avancé par le Dr Gofman, estimant que ce dernier avait l'habitude "d'exagérer les estimations des risques de radiation". Le Dr Upton estime pour sa part que le nombre de cancers liés à la catastrophe de TCHERNOBYL variera de cinq mille à dix mille.

Jusqu'à présent, le nombre des décès dus à l'explosion de la centrale et au nuage radioactif s'élève à trente et un. Le Dr Robert GALE, spécialiste des greffes de moelle osseuse à Los Angeles, a estimé que le nombre des cas de cancer découlant de l'accident s'élèverait à vingt mille dont dix mille mortels.

Un autre médecin, le Dr Thomas COCHRAN, membre du Conseil de défense des ressources naturelles, est le seul scientifique américain à avoir prédit des chiffres aussi dramatiques que ceux du Dr Gofman. Selon lui, cinq cent mille cas de cancer - dont la moitié mortels! - seront décelés à l'avenir.

Source: le Journal des Pharmaciens et des Laboratoires n° 328- 15.9.86

BHOPAL : DES LENDEMAINS PEU ENVIABLES

LES ENNUIS CONTINUENT POUR LES VICTIMES DU DESASTRE DE BHOPAL, EN INDE, PROVOQUE EN DECEMBRE 1984 PAR LES FUITES DE GAZ TOXIQUES D'UNE USINE DE PRODUITS CHIMIQUES APPARTENANT A LA TRANSNATIONALE AMERICAINE UNION CARBIDE.

2000 personnes ont trouvé la mort dans la catastrophe de BHOPAL en Inde. Selon les porte parole d'Union Carbide, ces décès ont été provoqués par "noyade".

Le Conseil de la Recherche Médicale Indien (ICMR) soutient pour sa part que les personnes décédées ont été victimes d'un empoisonnement massif semblable à celui provoqué par le cyanure. En effet, le sang a gardé une apparence rouge et bien oxygénée après la mort, or s'il y avait eu noyade, il serait devenu bleu.

Mais ce n'est pas tout. Plus de 20 000 personnes pourraient mourir des suites de l'accident dans les années à venir. En effet, le ICMR craint des changements de structure dans les cellules, autres que sanguines, des personnes intoxiquées.

Les ennuis ne sont pas finis pour ces victimes, d'autant plus qu'elles subissent aussi l'envahissement de leur vie privée par les photographes, journalistes, avocats, experts, etc...

Toutefois, le gouvernement de l'Etat du Madya Pradesh a fait savoir qu'il allait consacrer près de 272 millions de dollars US (2 milliards de FF) à la réhabilitation de BHOPAL. Certains observateurs estiment que cet argent ne servira qu'à ravalier les façades.

Entre temps, aucune semaine ne se passe sans que les journaux en Inde ne signalent d'autres accidents chimiques. Les risques de voir se répéter la tragédie de BHOPAL sont toujours présents dans l'esprit du public.

Source: Earthscan 6.12.85

**FAY-AUX-LOGES : AVIS DEFAVORABLE DU
COMMISSAIRE ENQUETEUR**

DANS LE N° 51 DE LA LETTRE DU HERISSON, LES NATURALISTES ORLEANAIS ET DE LA LOIRE MOYENNE (ASSOCIATION POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE) NOUS ONT FAIT PART D'UNE LETTRE QU'ILS ONT ADRESSEE AU PREFET DU LOIRET POUR DENONCER DE NOMBREUX MANQUEMENTS AU DEROULEMENT D'UNE ENQUETE RELATIVE A L'INSTALLATION D'UNE PORCHERIE INDUSTRIELLE.

Après le Conseil Municipal de Fay-aux-Loges (Loiret) qui, par 8 voix contre 7, dit non au projet pourtant soutenu par le Maire, c'est le Commissaire enquêteur qui donne un avis défavorable. Celui-ci a d'ailleurs reconnu qu'il n'aurait guère pu faire autrement étant donné le nombre incroyable d'erreurs et de manquements accumulés au cours de cette enquête.

Des propos et une décision qui n'ont pas été particulièrement du goût du Commissaire de la République qui lors d'une conférence de presse s'est montré des plus amer. Notons qu'il a maintenant 3 mois pour prendre une décision définitive.

MEDIAS**LE TEMPS D'UNE MIGRATION ; LA GRUE CENDREE**

A partir du samedi 25 octobre, FRANCE CULTURE avec l'aide du journal "LA HULOTTE" et du GROUPE GRUES FRANCE suivra en direct au jour le jour le grand voyage d'automne des grues cendrées, de la Scandinavie à l'Espagne.

Le coup d'envoi de cette grande première radio-phonique sera donné par Marie Hélène BACONNET, le samedi 25 octobre dans "FREQUENCE BUISSONNIERE" 7 h à 8 h - avec la participation d'Alain SALVI, du "Groupe Grues France". Le dimanche 26 octobre dans "La tasse de Thé" - 16 h 30 19 h - et le lundi 27 octobre dans "Culture Matin" 7 h à 8 h - avec la participation de Pierre DEOM? créateur du journal "La Hulotte". Dès le départ des grues, qui sera annoncé sur l'antenne le jour même à 12 h, France Culture suivra le passage de leurs vols grâce au réseau d'observateurs constitué par les membres du "Groupe Grues France" répartis le long du couloir de migration, grâce également à tous les auditeurs qui souhaiteront communiquer leurs observations. Ils pourront le faire à l'aide d'un questionnaire qui leur sera adressé sur simple demande par France Culture, ou en téléphonant à la permanence mise en place par le journal "La Hulotte" : 16.24.30.01.30. Pendant le déroulement de la migration, un temps d'antenne sera réservé chaque matin, entre 7 h et 8 h, aux auditeurs et ornithologues : dans "Culture Matin" du lundi au vendredi, dans "Fréquence Buissonnière" le samedi.

POUR NE PAS "PISSER DANS UN VIOLON"

VOICI LA LETTRE QUE PIERRE DELACROIX, PRESIDENT DE LA FFSPN, A ENVOYEE A MICHEL POLAC LE 9 OCTOBRE 1986 ET CONCERNANT L'EMISSION "DROIT DE REPONSE" DU 13 SEPTEMBRE 1986.

Monsieur,

A plusieurs reprises, j'avais été amené à vous exprimer nos regrets pour l'absence sur votre plateau de représentants qualifiés de notre mouvement de défense de l'environnement en général et de notre Fédération en particulier, ce qui diminuait parfois la portée du débat.

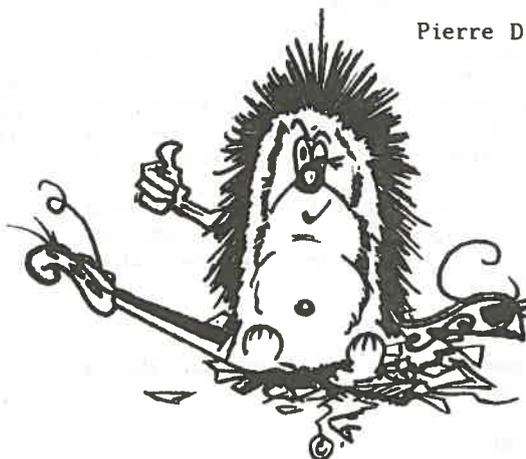
Il me plaît aujourd'hui de vous exprimer toute notre satisfaction pour votre émission du 13 septembre dernier intitulée "pisser dans un violon."

En effet, dans la partie relative aux suites de la catastrophe de TCHERNOBYL, vous avez fait intervenir fort opportunément un représentant de la CRIIRAD dont le témoignage fut un grand moment de l'émission. Vous avez ainsi démontré que l'initiative d'une association pouvait donner un prolongement correct à votre effort d'information. Il est bien, en effet, de dénoncer sur un plateau "ce qui ne va pas". Il est plus satisfaisant encore de montrer très concrètement comment des citoyens responsables peuvent s'organiser pour changer le cours des choses.

En l'occurrence, face à la désinformation officielle qui a caractérisé l'attitude des pouvoirs publics français sur les contaminations radioactives résultant de TCHERNOBYL, il est heureux que, grâce à "Droit de réponse", l'action d'une association de base soit ainsi portée à la connaissance d'un très large public.

Je tenais à vous en rendre hommage et à vous redire que la FFSPN se tient à votre disposition pour collaborer avec votre émission afin qu'à partir des initiatives et de l'expérience quotidienne de ses associations membres, sur tel ou tel sujet touchant à la protection de la nature et de l'environnement, on ne se contente pas de ... "pisser dans un violon...".

Pierre DELACROIX



NON A L'ECOLE BUISSONNIERE POUR L'ENVIRONNEMENT !

UN SONDAGE REVELE QUE 80% DES SUISSES SOUHAITENT QUE L'ENSEIGNEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DEVIENNE UNE MATIERE ENSEIGNEE. CEPENDANT, LES SYNDICATS DES ENSEIGNANTS S'Y OPPOSENT.

A la question : faut-il introduire l'enseignement de l'environnement en tant que matière dans les écoles suisses. 81,7% répondent oui et 15,4% non.

L'étude détaillée des réponses est très parlante: les femmes (85,4%) semblent se préoccuper davantage du devenir de la nature que les hommes (77,8%). Les réponses varient quelque peu en fonction de l'âge : les plus jeunes (15 à 34 ans 82 % de oui) sont plus engagés que "l'âge moyen" (35 à 54 ans : 78,5 % de oui). Les plus âgés (55-64 ans, 81,1 % de oui) et les pensionnés surtout (91,6% de oui) sont très nettement pour. Les personnes employées à plein temps (77,4 % de oui) sont moins engagés que les employés à temps partiel (88,9%) et les chômeurs (85,6%). Ceux qui travaillent à temps complet se soucient moins des problèmes de nature et d'environnement. Les réponses varient en fonction des régions ; celles touchées par le dépérissement des forêts croient davantage à la nécessité de cet enseignement (de 84,8 % à 86,7% de oui).

Les syndicats des enseignants restent opposés à cette mesure (les programmes sont surchargés). Et si cette question reste encore sans réponse en France pour l'instant, on peut d'ores et déjà constater qu'on trouve, concernant l'environnement, peu de trace dans l'instruction civique nouvelle manière, ce qui constitue une très regrettable lacune.

Source: Das gelbe Heft- Sept. 86

PUBLICATION**DU NOUVEAU DU COTE DES OISEAUX NICHEURS DU GRAND DUCHE**

La Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et des Oiseaux nous informe que l'Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Duché de Luxembourg va (enfin) paraître. Cet Atlas est rédigé en trois langues: français, anglais et allemand.

Il est possible de se le procurer au prix spécial de souscription : 120,00 F. Après sa parution (fin 1986, début 87) il vous en coûtera 150,80 + frais d'envoi.

Contact:

Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et des Oiseaux
BP 709
L. 2017 LUXEMBOURG

AMOCO CADIZ : LE PROCES CONTINUE

AMOCO CADIZ : PERSONNE N'A VRAIMENT OUBLIE CES IMAGES D'OISEAUX MAZOUTES ET CES PLAGES POLLUEES.

AUJOURD'HUI, LE PROCES ENGAGE CONTRE LA COMPAGNIE DU CARGOT ECHOUE AU LARGE DES COTES BRETONNES CONTINUE. LA SEPNB Y ETAIT...

La SEPNB, en l'occurrence son représentant, vient de passer l'Atlantique pour défendre sa cause dans le procès de l'Amoco Cadiz.

Ce procès, en effet, ne se déroule pas en France mais à Chicago, siège social de l'Amoco Oil Company et, selon la législation américaine, sous la houlette d'un juge fédéral unique, le juge Mac GARR.

Le représentant de la SEPNB a pu mesurer tout le sérieux avec lequel les avocats américains travaillent dans ce procès.

La qualité des documents SEPNB et particulièrement le travail de J.Y. NONNAT et Y. GUERMEUR sur l'impact de la Marée Noire de l'Amoco Cadiz l'ont bien aidé. Il faudra attendre maintenant la mi 87 pour avoir le résultat du jugement. S'il y a appel, le procès se prolongera sans doute jusqu'à 1989. Espérons....

DECOUVRIR LE COEUR BATTANT DE LA PROVENCE

Le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement des Alpes de Haute Provence vous propose de découvrir, au coeur de la Provence, le bassin de Forcalquier

Séjours à la carte ou séjours d'études, tous les publics y trouveront chaussure (de marche) à leur pied !

Contact:

C.P.I.E.
La Louette
BO 41
04300 FORCALQUIER
Tél. 92.75.06.36

Suite

suite

L'ETAT A DES RAISONS QUE LA RAISON IGNORE

LA SEPNB A DIFFUSE UN COMMUNIQUE A LA PRESSE LE 5 OCTOBRE 1986 PORTANT SUR LE PROBLEME DU VILLAGE DE VACANCES DE PLOVAN.

Le Bureau de la SEPNB, dans sa réunion du 2 octobre 1986, s'est montré consterné, mais non surpris, de la décision du Premier Ministre de rétablir le permis de construire du village de vacances de Plovan.

L'Etat a pris cete décision seul, à l'encontre de toutes les recommandations actuelles en matière d'aménagement du territoire, faisant fi, par la même occasion, des orientations prises au niveau du département pour la protection du littoral (notamment que la baignade à la baie d'Audierne est particulièrement dangereuse!)

De plus, dans le cadre du concours proposé par l'administration du programme d'architecture nouvelle pour l'Ouest, un projet de village de vacances intégré au bâti actuel du bourg de Plovan et respectueux de l'environnement a été primé. Qu'on se le dise !

Dans le cadre de l'objection de conscience, thierry BONFILS 23 ans (5 sept. 63) se propose pour la rentrée actuelle

Adresse:

Résidence Amélia I, Entrée C1S,
Appart. 127
Rue Jeanne Maillotte
59110 I.A MADELEINE
Tél. 20.06.24.89

Formation :

maîtrise de Sciences Economiques,
Envisage un DEA d'Economie pour la prochaine rentrée universitaire.

Un garde animateur en contrat d'adaptation au Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement de Loir et Cher recherche des stages.

Domaines:

- animation nature,
- mammifères sauvages : gestion de population
- ornithologie : oiseaux des milieux humides (surtout limicoles),
- reconnaissance au chant.

Pour toutes propositions, envoyer documentation à M. Didier PERREAU à l'adresse suivante:

C.D.P.N.E.
Centre Administratif
41020 BLOIS CEDEX

ANNONCES

La Ligue Française pour la Protection des Oiseaux recherche :

- des animateurs (trices)

mission : animer des conférences et encadrer des activités de terrain sur des réserves naturelles

profil : avoir le goût du contact, le sens des responsabilités, de solides connaissances en animation nature.

- un objecteur

pour être dans une équipe jeune, à l'écoute des adhérents, au service des oiseaux

profil : être motivé, avoir de la volonté, de l'esprit d'entreprise et quelques connaissances ornithologiques.

Contact:

Denis BREDIN
LPO
La Corderie Royale
BP 263
17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 46.99.59.97

EN BREF

ENVOI DE LA LETRE DU HERISSON AUX PARTICULIERS

Depuis quelques mois, nous avons constaté un certain nombre de perturbations dans l'envoi de la lettre du Hérisson. Les plus mal lotis semblent les abonnés privés !

Aussi, pour tous ceux qui n'auraient pas reçu les derniers numéros, pourriez-vous nous le signaler par courrier en mentionnant la date et le montant de votre abonnement ainsi que la date des arrêts d'envois.

Nous essaierons d'y pallier dès les prochains numéros.

Claude COIC

Suite

CHEVREUL, VOUS AVEZ DIT CHEVREUL ?

CHEVREUL... CE NOM N'EST PAS SEULEMENT CELUI D'UNE MAISON DU JARDIN DES PLANTES, ET QUI ABRITE UNE FEDERATION BIEN CONNUE (J'AI NOMME LA FFSPN). C'EST SURTOUT CELUI D'UN GRAND SCIENTIFIQUE DU 18^e SIECLE QUI OBTINT UNE CHAIRE DE CHIMIE AU MUSEUM. LE BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MICHEL EUGENE CHEVREUL SERA CELEBRE CETTE ANNEE.

IL Y A 200 ANS, NAISSAIT MICHEL-EUGENE CHEVREUL.

LE DEFRICHEUR DE LA CHIMIE ORGANIQUE

Heureuse époque pour la science que le XVIII^e siècle. Enfin, le savoir triomphe : certaines disciplines, telles que mathématiques, physique, ou astronomie, sont riches de glorieux bâtisseurs. D'autres voient lentement le jour, comme la chimie qui substitue ses mesures méthodiques aux tâtonnements de l'alchimie, parle lous de conservation là où on ne rêvait que pierre philosophale, pour elle, commence le temps des défricheurs. Ainsi, Michel-Eugène Chevreul, un Angevin né il y a tout juste deux cents ans.

Si l'on en croit la petite histoire, c'est à un bocal de matières grasses, oublié sur une étagère de laboratoire, que Chevreul doit sa brillante carrière. Né le 31 Août 1786 à Angers, il est alors assistant au Muséum où il est entré en 1803 comme étudiant en chimie. Trouvant le fameux bocal, il remarque de drôles de cristaux qui se sont formés à l'intérieur. A cette époque, le phénomène est tout simplement inexplicable. Si la chimie minérale est devenue science à part entière en se structurant pareillement organique (1) reste parfaitement inexploité.

Chevreul s'attaque au problème, et élabore une délicate technique d'analyse, applicable aux corps gras. Il parvient ainsi à en découvrir le principe : à la manière d'alliages, les graisses résultent de la combinaison de glycérine avec des acides gras, qu'il parvient à isoler. Ses travaux durent dix ans, et débouchent sur la publication, en 1823, de ses "Recherches chimiques sur les corps gras d'origine animale". Outre une grande considération, il en tire une chaire de chimie au Muséum, ainsi qu'un fauteuil à l'Académie des sciences, trois ans plus tard.

Pour les historiens, Chevreul restera un des promoteurs de la chimie organique, le défricheur d'un domaine incroyablement riche. Mais ses découvertes connaissent également des applications immédiates. La bougie stéarique peut remplacer la fameuse chandelle, tandis que l'industrie du savon s'enrichit de nombreux nouveaux procédés

De l'eau rien que de l'eau

Poursuivant sa carrière au Muséum, Chevreul se voit en même temps confier la responsabilité du département des teintures à la manufacture royale des Gobelins. Il y installe un laboratoire, et étend ses recherches aux matières colorantes. Il en enrichit sensiblement la famille, et fournit ainsi de nouvelles teintures dont se serviront abondamment certains peintres impressionnistes.

En 1986, une cérémonie nationale est organisée pour le centenaire de celui qui tient toujours activement sa place à l'académie, et se surnomme lui-même le "doyen des étudiants de France". Mais même en ce jour de liesse, cet Angevin ne trahit pas le premier de ses principes : ne jamais boire autre chose que de l'eau. Il décèdera à près de 103 ans, toutes ses facultés intactes.

A.L.G.

- (1) A l'origine, le terme chimie organique était associé à l'étude des matières provenant d'organes d'animaux ou de végétaux, comme les graisses, les sucres, ou encore le goudron. A la lumière des découvertes faites, il a été étendu à l'ensemble des composés du carbone, corps contenu dans tout être vivant.

Source : Ouest France - 31 août 1986



MANIFESTATIONS

TOULOUSE : L'ANIMAL EN QUESTION

DU 11 au 16 MAI 1987 AURA LIEU LA SEMAINE "HOMME, ANIMAL, SOCIETE, AU FORUM DES CORDELIERS A TOULOUSE."

Dans le cadre de cette semaine internationale, deux colloques seront organisés, sous les auspices d'Histoire au Présent, de l'INRA et de l'Ecole vétérinaire de Toulouse, ainsi que des Universités Toulousaines suivantes : l'Université des Sciences Sociales, l'Université Paul Sabatier et l'Université Toulouse Mirail. Certains des thèmes abordés concernent directement la protection de la nature.

Ainsi, les thèmes retenus pour cette semaine sont :

l'animal-objet, l'animal au service de l'homme, l'animal victime de l'homme et l'animal à la recherche d'une personnalité.

Date des deux colloques :

- droit et animal du 11 au 13 mai

- histoire et animal du 14 au 16 mai

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leurs propositions et les noms des éventuels participants à :

A. COURET, professeur à l'Université des Sciences sociales, place Anatole France, 31042 TOULOUSE Cédex:

F. ORGE: chargé de recherches au CNRS, 25, bd Duportal 31000 TOULOUSE

S. BRIFFAUD: responsable toulousain d'Histoire au Présent, 40, quai de Tounis 31000 TOULOUSE.

DATES	LIEUX	MANIFESTATIONS	REPRESENTE PAR FFSPN	ORGANISATEUR
5-10.10	CANNES	O C T O B R E Congrès de la Conférence Mondiale de l'Energie		AMIS DE LA TERRE, GREEN PEACE, Les VERTS, etc. BEE
6-8.10	BERLIN	European Symposium : Scientific Basis for Soil Protection in the European Community		Assoc. FAÛNE/FLORE
10-11-12.	LA COURNEUVE	La Nature dans la Ville	See promotion	
10-12.10	BESANCON	Colloque Tourisme Fluvial	BENEST	
15.10	PARIS	Réunion du Comité français pour l'Année Européenne de l'Environnement	P. DELACROIX	FFSPN/ASSOC.
15.10	PARIS	Comité permanent du CNPN	LE DUC- BEGUIN	Minis Env. FFSPN
16-17/10	TOULOUSE	Colloque International sur l'Agriculture et l'environnement	S. AUCLAIR	UNCPIE
16-17/10	Centrale de CHINON	11e Colloque Energie Electrique et Environnement	J. BERNARD	EDF
18-19/10	NANCY	Les mammifères et leur gestion		SFPEM et GEM
18.10	PARIS	Réunion du groupe "GARDENT"	C. GARNIER	Ministère Env.
28.10 au 2.11	Canton de MENIGOUTE (2 Sèvres)	Festival International du Film Ornithologique		
25.10 au 2.11	STRASBOURG	Réunion EC-NCS- Réunion des Hts Fonctionnaires de la CEE et représentants de EC - NCS		UICN
26au 30	LUCHON	Rencontres Environnement	RAFFIN LE DUC BEGUIN	ANSTJ
27.28.29	COLMAR	Réunion du CNPN		
28.29.10		Journées de l'Environnement		
Vacances scolaires	SUD FRANCE TOUSSAINT	Gde opération de sensibilisation des jeunes aux incendies de forêt organisée par le Ministère.	Asso. concernées See promotion	Centre Nat de la recher.Scie Minis. Env.

DATES	LIEUX	MANIFESTATIONS	REPRESENTANTE PAR FFSPN	ORGANISATEUR
13/11	CHATEAUROUX	Journée cynégétique	LE DUC	UNPFDC
16-17/11	PARIS	N O V E M B R E Congrès nal. annuel des Prés. des Féd. dép. des Assoc. agréées de pêche et pisciculture		Union Nationale
17.18/11	STRASBOURG	Audition publique du Parlement Européen sur l'application des directives nature	LE DUC	PARLEMENT EUROPEEN
20/11	PARIS	Comité permanent du CNPN		Assoc. des Ruralistes F.
20.22/ou 27.29/11	STRASBOURG	12e colloque de RF : la nature et le rural		Assoc. AGNARD
21.22. 23.24/11	ROISSY EN BRIE	La Nature à votre porte	See promotion	Mairie de Palaiseau
29.30/11	PALAISEAU	Fête du livre 1986	See promotion	
12.13/12	BRUXELLES	D E C E M B R E Assemblée générale du BEE		BEE

LA LETTRE DU HERISSON

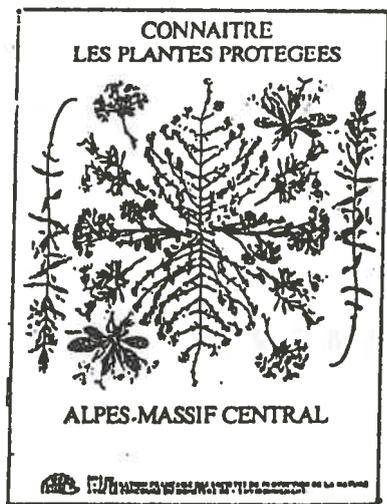
SPECIAL ASSOCIATIONS

**diffusion
interne**

SOMMAIRE

<i>IMPORTANT</i>	<i>REUNION DE LA COMMISSION EAU ET PECHE</i>	<i>P. 3</i>
<i>CHASSE</i>	<i>DE L'INDEPENDANCE DES GARDES DE L'ONC</i>	<i>P. 3</i>
<i>POLLUTION</i>	<i>RADIOACTIVITE</i>	<i>P. 4</i>
<i>CNPN</i>	<i>ORDRE DU JOUR DU COMITE PERMANENT DU CNPN</i>	<i>P. 4</i>
<i>INSTITUTIONS</i>	<i>COMITE D'ACTION SCIENTIFIQUE POUR LA SURETE NUCLEAIRE.....</i>	<i>P. 5</i>
	<i>POUR INFORMATION DES ASSOCIA TIONS SUR LES CONCEPTS DE PARCS</i>	<i>P. 5</i>
<i>VIE ASSOCIATIVE</i>	<i>SEPNB : ON SONDE.....</i>	<i>P. 6</i>
<i>STAGES</i>	<i>.....</i>	<i>P. 6</i>
<i>INFOS</i>	<i>.....</i>	<i>P. 6</i>

LES DEUX PREMIERES BROCHURES "PLANTES PROTEGEES" SONT ENFIN SORTIES



Alpes - Massif Central



Pyrénées Aquitaine

PRIX PUBLIC : 30,00 F (+ PORT)

PRIX RÉSERVÉ AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFSPN :

A PARTIR DE 10 EX. 25,00 F (+ PORT)

A PARTIR DE 100 EX. 20,00 F (+ PORT)

T.V.A. 7 % INCLUSE.

REUNION DE LA COMMISSION EAU ET PECHE

Le samedi 22 novembre aura lieu la réunion de la Commission Eau et Pêche de la FFSPN. Elle se déroulera toute la journée à partir de 9 h 30 à la fédération.

L'objet de cette réunion portera sur la mise au point des textes d'application de la loi "Pêche".

Afin de limiter les frais de déplacement, ceux-ci seront remboursés dans la limite de nos faibles moyens.

merci de vous inscrire, même par téléphone.

Contact:

Charles TOUZAN
16 61 73.55.33

**LA FFSPN RECHERCHE UN COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

L'Assemblée Générale de 1978 avait décidé que la FFSPN disposerait d'un commissaire aux comptes. Par la suite, le Conseil d'Administration a souvent émis le souhait de voir cette décision mise en pratique. L'Assemblée Générale de 1986 a, à son tour, révoqué ce problème... Pourtant : rien.

En effet, un commissaire aux comptes professionnel coûte cher, trop cher pour notre budget. De plus, nous n'avons jamais trouvé de bénévoles.

C'est la raison pour laquelle, nous lançons aujourd'hui un appel aux associations : connaissez-vous une personne acceptant bénévolement de remplir ce poste ?

Cette personne ne doit pas exercer de responsabilités dans une association directement adhérente et être compétente en matière de gestion financière.

TOUTES LES PROPOSITIONS SONT LES BIENVENUES!

DE L'INDEPENDANCE DES GARDES DE L'ONC

LA FFSPN REAFFIRME SA POSITION QUANT A L'INDEPENDANCE DES GARDERIES VIS A VIS DES PRESIDENTS DE FEDERATION.

Dans une lettre du 10 septembre 1986, adressée à Jean Patrick LE DUC, secrétaire général de la FFSPN, Jean Robert GAUDINEAU, Président du Syndicat des Gardes de l'ONC et de la protection de la nature remercie la FFSPN de les soutenir pour une garderie indépendante. Il ajoute en substance que pour assurer au mieux un service public en collaboration avec les protecteurs de la nature, il leur manque les pouvoirs de police nécessaires, du matériel et des contacts officiels avec les différents corps de police.

La réponse de la FFSPN a été la suivante:

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre courrier du 23 juillet et vous en remercions.

Nous ne pouvons que vous réitérer notre soutien entier et absolu dans votre combat pour l'indépendance de la garderie vis à vis des présidents de fédération.

Au cours de cet été, nous sommes intervenus à de nombreuses reprises auprès du Ministère de l'Environnement (Cabinet et DPN) et particulièrement auprès de M. CARIGNON lui-même.

Si vous pensez qu'un acte précis de la FFSPN pour vous soutenir est nécessaire, c'est avec plaisir que nous le ferons.

Par contre, nous ne pouvons partager votre souhait d'être affecté au Ministère de l'Intérieur. La présence de votre corps auprès du Ministère de l'Environnement est la meilleure garantie que vos fonctions essentielles resteront dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine naturel.

Pierre DELACROIX

RADIOACTIVITE

CHRISTIAN GARNIER, ADMINISTRATEUR MEMBRE DU CNIS, A ENVOYE LA LETTRE SUIVANTE AU M. BALLADUR, MINISTRE D'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE, LE 8 OCTOBRE 1986.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à mon intervention lors de l'assemblée plénière de notre conseil du 3 juillet dernier, je vous prie de trouver ci-joint les deux projets de voeux que j'ai formulés, à l'occasion de la discussion de l'avis proposé par le Comité du secret statistique.

C. GARNIER.

PROJET DE VOEU N° 1

DIFFUSION DES INFORMATIONS STATISTIQUES RELATIVES A LA RADIOACTIVITE.

Prenant acte de l'émotion provoquée dans l'opinion publique par les carences de l'information statistique révélées lors de l'accident survenu à la centrale nucléaire de TCHERNOBYL,

et prenant acte de la volonté exprimée à cette occasion par le gouvernement de garantir la transparence et la diffusion des informations en matière de risques industriels,

le Conseil National de l'Information Statistique exprime le voeu :

- que la totalité des statistiques disponibles relatives à la mesure de la radioactivité dans le milieu ambiant ou à l'irradiation des personnels et populations concernées, soit rendue publique aussitôt que ces données sont matériellement disponibles.

- que la plus large diffusion de ces informations statistiques soit assurée en particulier auprès des collectivités locales, des administrations, des associations, des organismes socio-économiques et des membres de la communauté scientifique concernés, dans les formes appropriées à une compréhension aisée.

(C. GARNIER - 3.7.86)

PROJET DE VOEU N° 2

DIFFUSION DES INFORMATIONS STATISTIQUES RELATIVES A LA RADIOACTIVITE

Pour répondre aux besoins accrus d'information des élus et de la population dans le contexte de la décentralisation,

le Conseil National de l'Information Statistique

exprime le voeu que soit levé le secret industriel sur les émissions industrielles de polluants, nuisances et déchets et que soient ainsi rendues obligatoires, pour les installations classées ou nuisantes, l'établissement, si besoin est, la publicité et la large accessibilité :

- des statistiques détaillées en cause, tant en fonctionnement normal, qu'en cas d'incident ou accident,

- des statistiques éventuellement disponibles sur les mesures effectuées dans l'environnement.

(C. GARNIER - 3.7.86)

CNPN**ORDRE DU JOUR DU COMITE PERMANENT DU
15 OCTOBRE 1986**

La prochaine réunion du comité permanent du CNPN se tiendra au Ministère de l'Environnement
14, bd du Gal Leclerc
92524 NEUILLY/SEINE
(salle 814, 8e étage).
le mercredi 15 octobre 1986 à 9 h 30.

Ordre du jour.

9 h 30 : questions préliminaires

9 h 45 : réserve naturelle de Chérine- demande de travaux, rapporteur Mme BONNIN LUQUOT

10 h 15 : arrêtés sur les modalités d'application de la convention de Washington concernant les dispositions pénales en application de l'article 5 de la loi sur la protection de la nature
rapporteur Mme PAILLET

10 h 30 : complément de liste des experts régionaux pour la chasse au vol,
rapporteur M. LE DUC

10 h 45 : politique de protection en Bretagne
rapporteur Mme BONNIN LUQUOT expert DRAE, préfet, SEPNE

12 h 45 : intervention de M. MARTINI, sur l'éventualité de modification de la loi pêche
Questions diverses (RN aiguilles rouges ?)

INSTITUTIONS

COMITE D'ACTION SCIENTIFIQUE POUR LA SURETE NUCLEAIRE

LE PRESIDENT DU COMITE D'ACTION SCIENTIFIQUE POUR LA SURETE NUCLEAIRE A DEMANDE AU PRESIDENT DE LA FFSPN, DANS UNE LETTRE DU 9 SEPTEMBRE, SON APPROBATION DE PRINCIPLE POUR LA CREATION DE CE COMITE. VOICI LA REPONSE DE PIERRE DELACROIX, DATEE DU 23.9.86

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 9 septembre, sollicitant mon approbation de principe pour la création de votre comité. Cette demande, je dois l'avouer, m'a quelque peu surpris, et ceci pour deux raisons.

Tout d'abord, je regrette vivement que les scientifiques de haut niveau qui oeuvrent avec vous à constituer ce comité découvrent seulement en 1986 le danger nucléaire. D'autres, comme Alexandre GROTHENDIECK, ou les professeurs RAMADE (Université Paris Orsay) ou LEBRETON (Université Lyon 1) et nombre de leurs confrères à l'étranger ont depuis plus de 15 ans analysé avec pertinence le problème de la sûreté nucléaire et évalué avec clairvoyance... hélas! les risques d'accident. Depuis cette période où le programme nucléaire français s'est accéléré, un groupe de scientifiques a d'ailleurs créé un organisme d'information dont vous semblez ignorer l'existence : le Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'énergie Nucléaire, qui remplit avec succès grâce à sa revue, le "Gazette nucléaire", sa nécessaire mission de questionnement des autorités "officielles". Que ces scientifiques n'aient pas été, ou ne soient pas encore, écoutés est une autre affaire qui, à nos yeux, ne relève pas de l'appréciation des compétences scientifiques, mais de choix politiques, qui semblent hors de notre propos.

Par ailleurs, je ne saurais engager d'une façon quelconque la fédération que je préside en accordant une sorte de blanc-seing à la création d'un comité d'information, car cette approbation pourrait être interprétée comme une acceptation a priori des orientations de ce Comité qui, reconnaissez-le, n'a aucun besoin de nous pour se créer tout seul...

Comme l'affirme sagement le dicton "on juge l'arbre à ses fruits", Point n'est besoin, je l'espère de notre accord pour que les vôtres soient convaincants, ce que nous ne manquerons pas de reconnaître, le cas échéant. Tant il est vrai que toute mobilisation de scientifiques qui oeuvrent réellement à faire toute la lumière sur ces problèmes ne peut qu'être utile.

Pierre DELACROIX.

POUR INFORMATION DES ASSOCIATIONS SUR LES CONCEPTS DE PARCS NATURELS DU DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA NATURE AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

LA REVUE SYMBIOSE ET ENVIRONNEMENT DU MOIS DE SEPTEMBRE A CONSACRE SA RUBRIQUE "TRIBUNE" AU THEME SUIVANT : "POUR PROTEGER LA NATURE : UN PARC EST CE BIEN UTILE?", EN PRESENCE DE JEAN PIERRE RAFFIN (FFSPN), FRANCOIS LETOURNEUX (DPN), FRANCOIS GIACOBBI (FEDERATION DES PARCS NATURELS DE FRANCE) ET JACQUES GUIU (DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DES PYRENEES).

Voici un extrait de ce dossier où François LETOURNEUX tient des propos tout à fait édifiants sur sa conception des Parcs Naturels.

"Un des objectifs futurs des Parcs sera de faciliter le retour à une nature équilibrée que l'on aurait atteint autrement qu'au bout d'une période très longue. Réaliser un certain nombre d'investissements écologiques permettant de faire venir des espèces qui ne seraient venues que dans mille ans.

Une deuxième objectif des parcs nationaux est d'accueillir le tourisme. Mais quel tourisme ; celui qui aime la nature? Dans les parcs américains, si l'on veut boire un coca, acheter des souvenirs, regarder des photos, on trouve des endroits pour répondre à ces demandes. Il faut que les parcs s'intéressent aux visiteurs quelque'ils soient. Nous ne voulons plus que les parcs ne s'intéressent qu'à ceux qui apprécient la nature dans l'effort, aux gens qui savent marcher, etc. Il faut que les parcs accueillent non seulement les amoureux de la nature, mais aussi les gens qui descendent des cars pour se promener 10 minutes.

L'accueil est une dimension des parcs, fondamentale. Aux Etats Unis, quand vous vous promenez dans un parc réputé pour ses ours, même si vous n'en voyez pas, vous raconterez à tout le monde qu'il y en a. Vous serez persuadé d'en avoir vu... L'accueil aura correctement rempli son objectif. C'est de ne pas frustrer les visiteurs. Les équipements sont réalisés avec le souci de permettre à tous d'accéder à tout".

SEPNB : ON SONDE !

Depuis 2 ans, le siège régional de la SEPNB accueille des stagiaires en entreprises de l'IUT de BREST.

Cette année, Jean Yves BON et Lionel GODEC ont réalisé un mémoire sur les images de la SEPNB auprès du grand public (200 personnes de Brest) et de 78 élus (maires, sénateurs, députés, conseillers...)

Pour ces élus, la protection de la nature est très importante à 70 % et importante à 30%.

Pour le grand public, la protection de la nature est importante ou très importante à 93% (elle est d'abord assimilée à la protection de la faune et de la flore, puis à la non dégradation et à la non pollution des espaces).

39% du public connaît les associations de protection de la nature, 36% connaît GREENPEACE, 6% le WWF et 18% la SPA.

La SEPNB est connue pour 14% des sondés et pour 53% de la presse. Son action est jugée favorable à très favorable à 42% (surtout concernant les réserves naturelles).

STAGES

Afin de préparer le plan de formation FFSPN 1987, Liliane MOOR, directeur, vous invite à participer à la réunion d'information et de réflexion qui aura lieu le jeudi 27 novembre 86 à 10 h à :

Notre Maison
32, rue Olivier Noyer
PARIS 14e
Métro Pernety ou Alésia
Ordre du jour :

- les stages 86 réalisés à ce jour :
 - relation avec l'élu local - SEPNB
 - informatique et association - FRAPEC
 - gestion de la forêt - SOLAGRO
 - promotion équipement Maison de la Nature - SEPNB
 - dialoguer avec les élus locaux - CREPAN
 - . la valeur du stage
 - . son impact, sa réussite
 - . la qualité des intervenants :

- * compétences
- * intérêts suscités
- . ce stage peut-il être repris dans une autre région ? Doit-il être complété ?

2/ les besoins en matière de formation

- les thèmes
- les personnes concernées

3/ les suggestions de stages régionaux 1987

4/ les stages nationaux à prévoir pour 1987.

- stages européens
- stages aux commissions départementales de la chasse.

INFOS

LES VACANCES SONT PASSES,...

C'est le temps des rentrées pour les jeunes et leurs éducateurs, c'est aussi le temps des prises de bonnes résolutions pour beaucoup d'entre nous.

En temps que directeur récent de la Fédé, j'ai l'intention de vous transmettre régulièrement par la Lettre du Hérisson, des informations diverses utiles essentiellement aux permanents des associations.

Jusqu'à maintenant, je vous ai transmis des renseignements

- sur le FNDVA (Fond National de la Vie Associative)
- sur les manifestations auxquelles nous participons
- sur le plan de formation FFSPN 1986.

A ce sujet, vous trouverez dans chaque prochaine lettre ainsi que dans celle-ci un tract sur un des stages prévus.

Aujourd'hui, je voudrais vous présenter l'équipe active de Paris:

5 permanents + 5 personnes de bonne volonté...

JEANINE, notre secrétaire la première employée permanente...

VERONIQUE (permanent), responsable de la promotion, s'occupe des campagnes, des stands, des ventes

CHRISTINE (permanent) comptable. Vous pouvez lui réclamer vos règlements de facture, elle présentera aussitôt le chèque à signer à l'administrateur présent qui détient la signature !

SOPHIE (permanent) attachée de presse. Vous entendrez souvent parler d'elle!

LILIANE (permanent) Ex directeur d'une petite usine, essaye de ne pas étouffer sous les mètres de papiers qui démontrent tant d'arbres!

VINCENT, objecteur de conscience. Service promotion : l'homme à tout faire !

Sans oublier les bénévoles qui travaillent dans l'ombre mais qui, avec beaucoup de patience, essayent de répondre aux demandes écrites des particuliers.

JANE pour les commandes, les stages, les renseignements sur la Fédé...

CLAUDE, il a fait le point des vignettes pour "milieux naturels" il enregistre vos dons, il lit les articles de la revue de presse Environnement et les classe par thème, et je viens de lui confier le fichier d'adresses de la Lettre du Hérisson, à ce propos, lisez son petit article...

Comme vous pouvez vous en rendre compte, nos bureaux explosent, la place est rare, le téléphone est toujours occupé..

La prochaine fois, je parlerai de nos charges salariales et patronales.



Jeanine



Christine



Sophie



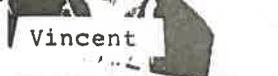
Liliane



Jeanne



Claude



Vincent